L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : No 93 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 17 JUILLET 1887.

La Foi, l'Espérance et la Charité.

LA FOI.

Quelles étaient les vertus tant recommandées par les sages de la Grèce? La force, la tempérance et la prudence. Jésus-Christ seul pouvait enseigner au monde que la foi, l'Espérance et la Charité sont des vertus qui conviennent à l'ignorance comme à la misère de l'homme.

C'est une prodigieuse raison, sans doute, que celle qui nous a montré dans la *Foi* la source des vertus. Il n'y a de puissance que dans la conviction. Un raisonnement n'est fort, un poème n'est divin, une peinture n'est belle, que parce que l'esprit ou l'œil qui en juge est convaincu d'une certaine vérité cachée dans ce raisonnement, ce poème, ce tableau. Un petit nombre de soldats, persuadés de l'habileté de leur général, peuvent enfanter des miracles. Trente-cinq mile Grecs suivent Alexandre à la conquête du monde; Lacédémone se ceint en Lycurgue, et Lacédémone devient la plus sage des cités; Babylone se présume faite pour les grandeurs, et les grandeurs se prostituent à sa folie mondaine: un oracle donne la terre aux Romains, et les Romains obtiennent la terre; Colomb, seul de tout un monde, s'obstine à croire un nouvel univers, et un nouvel univers sort des flots. L'amitié, le patriotisme, l'amour, tous les sentiments nobles, sont aussi une espèce de foi. C'est parce qu'ils sont *cru* que les Codrus, les Pylade, les Régulus, les Arrie, ont fait des prodiges. Et voilà pourquoi ces cœurs qui ne *croient* rien, qui traitent d'illusions les attachements de l'âme, et de folie les belles actions, qui regardent en pitié l'imagination et la tendresse du génie, voilà pourquoi ces cœurs n'achèveront jamais rien de grand, de généreux; ils n'ont de foi que dans la matière et dans la mort, et ils sont déjà insensibles comme l'une, et glacés comme l'autre.

Dans le langage de l'ancienne chevalerie, *bailler sa foi*, était synonyme de tous les prodiges de l'honneur. Roland, du Guesclin, Bayard, étaient de *fiaux* chevaliers, et les champs de Roncevaux, d'Auray, de Bresse, les descendants des Maures, des Anglais, des Lombards, usent encore aujourd'hui quels étaient ces hommes qui prêtaient *foi et hommage* à leur *Dieu*, leur *dame* et leur *roi*. Que d'idées antiques et touchantes s'attachant à notre seul mot de *foyer*, dont l'étymologie est si remarquable! Citerons-nous les martyrs, "ces héros qui, selon saint Ambroise, sans armées, sans légions, ont vaincu les tyrans, adouci les lions, été au feu sa violence, et arraché sa pointe?" La foi même, envisagée sous ce rapport, est une force si terrible, qu'elle bouleverserait le monde, si elle était appliquée à des fins perverses. Il n'y a rien qu'un homme, sous le joug d'une persuasion intime, et qui soumet sans condition sa raison à celle d'un autre homme, ne soit capable d'exécuter. Ce qui prouve que les plus éminentes vertus, quand on les sépare de Dieu, et qu'on les veut prendre dans leurs simples rapports moraux, touchent de près aux plus grands vices. Si les philosophes avaient fait cette observation, ils ne se seraient pas tant donné de peine pour fixer les limites du bien et du mal. Le christianisme n'a pas eu besoin, comme Aristote, d'inventer une échelle, pour placer ingénieusement une vertu entre deux vices; il a tranché la difficulté d'une manière sûre, en nous montrant que les vertus ne sont des vertus qu'autant qu'elles relèvent vers leur source, c'est-à-dire vers Dieu.

Cette vérité nous restera assurée, si nous appliquons la foi à ces mêmes affaires humaines, mais en le laissant survivre par l'entremise des idées religieuses. De la foi vont naître les vertus de la société, puisqu'il est vrai, du consentement unanime des sages, que le dogme qui commande de croire en un Dieu rémunérateur et vengeur est le plus ferme soutien de la morale et de politique.

Enfin, vous employez la foi à son véritable usage, si vous la tournez entièrement vers le Créateur, si vous en faites l'œil intellectuel par qui vous découvrez les merveilles de la Cité sainte et l'empire des existences réelles, si elle sert d'ailes à votre âme, pour vous élever au-dessus des peines de la vie, vous reconnaîtrez que les livres saints n'ont pas trop exalté cette vertu, lorsqu'ils louïent des prodiges qu'on peut faire avec elle. Foi céleste! foi consolatrice! tu fais plus que de transporter les montagnes, tu soulèves les poids accablants qui pèsent sur le cœur de l'homme.

L'ESPÉRANCE ET LA CHARITÉ.

L'Espérance, seconde vertu théologale, a presque la même force que la foi: le désir est le père de la puissance; quiconque désire fortement obtient. "Cherchez, a dit Jésus-Christ, et vous trouverez; frappez et l'on vous ouvrira." Pythagore disait, dans le même sens: *La puissance habite auprès de la nécessité*; car nécessité implique privation, et la privation marche avec le désir. Père de la puissance, le désir ou l'espérance est un véritable génie; il a cette virilité enfantine, et cette soif qui ne s'éteint jamais. Un homme se voit-il trompé dans ses projets, c'est qu'il n'a pas désiré avec ardeur; c'est qu'il a manqué de cet amour qui saisit tôt ou tard l'objet auquel il aspire, de cet amour qui, dans la Divinité, embrasse tout et joint de tous les monde, par une immense espérance toujours satisfaite, et qui renaît toujours.

Il y a cependant une différence essentielle entre la foi, et l'espérance considérée comme force. La foi a son foyer hors de nous: elle nous vient d'un objet étranger; l'espérance, au contraire, naît au dedans de nous, pour se porter au dehors. On nous impose la première; notre propre désir fait naître la seconde; celle-là est une obéissance, celle-ci un amour. Mais, comme la foi engendre plus facilement les autres vertus, comme elle découle directement de Dieu, que par conséquent étant une émanation de l'Eternel, elle est plus belle que l'espérance, qui n'est qu'une partie de l'homme, l'Eglise a dû placer la foi au premier rang.

Mais l'espérance offre en elle-même un caractère particulier: c'est celui qui la met en rapport avec nos misères. Sans doute elle fut révélée par le ciel, cette religion qui fit une vertu de l'espérance! Cette nourrice des infortunés, placée auprès de l'homme, comme une mère auprès de son enfant malade, le berce dans ses bras, le suspend à sa mamelle intarissable, et l'abreuve d'un lait qui calme ses douleurs. Elle veille à son chevet solitaire, elle l'endort par des chants magiques. N'est-il pas surprenant de voir l'espérance, qu'il est si doux de garder, et qui semble un mouvement naturel de l'âme, de la voir se transformer, pour le chrétien, en une vertu rigoureusement exigée? En sorte que, quoi qu'il fasse, on oblige de boire à longs traits à cette coupe enchantée, où tant de misérables s'estimeraient heureux de mouiller un instant leurs lèvres. Il y a plus (et c'est ici la merveille), il sera *récompensé d'avoir espéré*, autrement d'*avoir fait son propre bonheur*. Le fidèle, toujours militant dans la vie, toujours aux prises avec l'ennemi, est traité par la religion dans sa défaite, comme ces généraux vaincus que le sénat romain recevait en triomphe, par la seule raison qu'ils n'avaient pas désespéré du salut final. Mais si les anciens attribuaient quelque chose de merveilleux à l'homme que l'espoir n'abandonne jamais, qu'auraient-ils pensé du chrétien, qui, dans son étonnant langage, ne dit plus *entretenir*, mais *pratiquer* l'espérance?

Quant à la Charité, fille de Jésus-Christ, elle signifie, au sens propre, *grâce et joie*. La religion, voulant réformer le cœur humain, et tourner au profit des vertus nos affections et nos tendresses, a inventé une nouvelle *passion*: elle ne s'est servie, pour l'exprimer, ni du mot d'amour, qui n'est pas assez sévère, ni du mot d'amitié, qui se perd au tombeau, ni du mot de pitié, trop voisin de l'orgueil; mais elle a trouvé l'expression de *charitas, charité*, qui renferme les trois premières, et qui tient en même temps à quelque chose de céleste. Par là, elle dirige nos penchants vers le ciel, en les épurant et les reportant au Créateur; par là, elle nous enseigne cette vérité merveilleuse, que les hommes doivent, pour ainsi dire, s'aimer à travers Dieu, qui spiritualise leur amour, et ne laisse que l'immortelle essence, en lui servant de passage.

Mais, si la charité est une vertu chrétienne, directement émanée de l'Eternel et de son Verbe, elle est aussi en étroite alliance avec la nature. C'est à cette harmonie continuelle du ciel et de la terre, de Dieu et de l'humanité, qu'on reconnaît le caractère de la vraie religion. Souvent les institutions morales et politiques de l'antiquité sont en contradiction avec les sentiments de l'âme. Le christianisme, au contraire, toujours d'accord avec les cœurs, ne commande point des vertus abstraites et solitaires, mais des vertus tirées de nos besoins et utiles à tous. Il a placé la charité comme un puits d'abondance dans les déserts de la vie. "La charité est patiente, dit l'Apôtre, elle est douce, elle ne cherche à surpasser personne, elle n'agit point avec témérité, elle ne s'enfle point.

"Elle n'est point ambitieuse, elle ne suit point ses intérêts, elle ne s'irrite point, elle ne pense point le mal.

"Elle ne se réjouit point dans l'injustice, mais elle se plaît dans la vérité.

"Elle tolère tout, elle croit tout, elle espère tout, elle souffre tout."

CHATEAUBRIAND.

LE PÉRIMÈTRE DU PORT DU HAVRE.—Par arrêté préfectoral, approuvé par le ministre des travaux publics:

Sont classés dans les dépendances du port du Havre, le garage de Graville, du canal de Tancarville et les deux darsenes annexes au droit des propriétés de MM. Humbert et Noël et la Société des Forges et Chantiers de la Méditérranée.

On causait, au cercle, de l'éternelle question de la présséance des brunes on des blondes, et, comme d'ordinaire, chacun se décidait suivant son goût sans apporter à l'appui de son opinion d'argument bien décisif.

X..... écoutait en souriant.

—Et vous, quel est votre avis? lui a-t-on demandé.

—Pour moi, je tiens pour les blondes, mais j'ai une raison à donner. C'est que ma préférence pour elles, que j'avais déjà avant mon mariage, a persisté, bien que le blond soit la couleur de ma femme et de ma belle-mère!

Une définition trouvée sur un album riche en signatures illustres:

"Calvitie".—Un dôme sous lequel il y a presque toujours un invalide.

Le "presque" désarmera, nous l'espérons, la colère de ceux de nos lecteurs qui pourraient être chauves.

Monsieur à madame:

—De crainte d'incendie, j'ai installé, dans ma chambre, une veilleuse électrique.

—Et qu'est-ce qui la fait marcher?

—Une machine à gaz.

Le retour de la belle saison a amené à Paris une affluence considérable d'acteurs en disponibilité.

Et comme toujours, innocentes fanfaronnades des cabotins qui ont eu partout, à les entendre, des succès invraisemblables.

Dans le nombre, un chanteur nommé Z....., qui a été non seulement sifflé, mais encore criblé de projectiles, paradait l'autre jour.

—Ce n'est pas pour me vanter, mais j'ai eu de vraies triomphes, mes enfants.

—En effet, dit un camarade, nous en avons encore entendu parler, et nous savons que tu peux dire: A moi la pomme!

Cour d'assises. Plaidoirie d'un "avocat bécheur."

—Messieurs, l'individu qui se trouve devant vous est un bandit d'une sorte rare: non seulement il est assassin, mais encore voleur de toutes les manières; homme de mœurs infâmes

Un cri d'indignation part du public:

—Il y aura donc toujours des cumulards!

Guibollard commande son portrait à un peintre renommé pour l'exactitude de sa touche.

—C'est, lui dit-il, pour donner à une jeune personne à laquelle je fais la cour à l'insu de sa famille.

L'artiste se met à la besogne. Celle-ci terminée, il la présente à Guibollard. Protestation de ce dernier:

—Mais c'est mon nez, ceci! Ce sont mes yeux, cela! C'est mon front, mon menton, ma bouche!

—Eh bien?

—Vous ne m'avez donc pas compris? Je m'étais expliqué, cependant. Les parents de la demoiselle ignorent notre liaison.

—Après?

—Je ne veux pas de ce portrait-là. S'ils le voient, ils me reconnaîtront. Que diable! vous auriez dû comprendre qu'il ne fallait pas le faire ressemblant!

Polémique de province:

"Je n'ai point à me mêler d'un débat personnel entre mon collaborateur X.... et le sieur Z..... Les sentiments que je professe pour M. Z..... ne diffèrent pas sensiblement de ceux qu'on doit avoir pour un simple "mouchard."

On n'est pas plus aimable. Et remarquez que l'auteur de l'article ne se mêle point de débat.

—Zuze un peu, mon bon, s'il en mêlait!

Entre boulevardiers:

—Savez-vous ce qu'est devenu le jeune Merlatti?

—Il est en train, paraît-il, de se faire naturaliser Hongrois, pour se faire élire à la Diète!

Sur le boulevard, par trente-six degrés et demi au-dessus de zéro:

—Ah! mon cher, quelle soif enragée.

—Vraiment?

—Il me semble que j'ai le feu dans la gorge.

—Alors, bois un pompier!

UN VIEUX PROCHE. — La pêche à la ligne vient d'ouvrir, en France, et, à ce propos, le *Petit Journal* rappelle un amusant procès qui remonte à près de quarante ans.

Il s'agissait alors de définir la ligne flottante:

—Qu'appelle-t-on *ligne flottante?*....

—Parbleu, une ligne qui flotte!

—Certes; mais il a fallu un procès retentissant pour faire admettre cette vérité plus limpide que l'eau de roche. ..

Il y a quarante ans, les tribunaux, les agents, les gardes-pêche et les fermiers n'étaient point d'accord avec les pêcheurs sur la signification de "ligne flottante."

De tout temps, les lignes flottantes avaient été garnies de quelques grains de plomb destinés à favoriser l'immersion rapide de l'hameçon, mais certains fermiers de pêche, trop féroces et leurs gardes-pêche, plus processifs encore, ne voulurent point l'entendre ainsi, et, torturant la loi, prétendirent que la présence d'un seul grain de plomb transformait la ligne flottante, qui était permise, en ligne de fond, engin prohibé.

Nombre de procès furent ainsi dressés contre des délinquants trop timides: d'un naturel paisible, le pêcheur ainsi mis en contravention se défendait peu ou point, et aimait mieux payer une légère amende qu'encourir les ennuis d'un procès.

C'en était fait de la pêche à la ligne, c'en était fait du "monde des pêcheurs", quand un fabricant d'ustensiles de pêche, M. Moriceau, voyant son industrie péricliter par suite de ces vexations irrégulières, voulut faire juger la chose à fond.

En conséquence, il écrivit au garde-pêche du 13me canton du département de la Seine que, le 17 février 1751, à 6 heures du matin, il pêcherait, à un endroit déterminé, avec une ligne flottante garnie de plomb.

A l'heure dite, M. Moriceau se rendit à l'endroit désigné, jeta sa ligne garnie de deux hameçons et de deux plombs No. 4, et se mit tranquillement à pêcher.

A l'heure dite aussi, le brigadier garde-pêche vint se camper derrière M. Moriceau, regarda un instant la flotte suivre le courant pour dresser un procès-verbal, en foi de quoi M. Moriceau fut traduit devant la 7e chambre correctionnelle.

Les juges de la 7e chambre n'étaient pas,—il faut le croire,—pêcheurs émérites, car ils condamnèrent M. Moriceau à 20 fr. d'amende et à 5 fr. de dommages-intérêts envers le fermier de pêche.

"Attendu, disait le jugement, que la loi n'ayant pas défini la nature de la ligne flottante, il appartient aux tribunaux de l'apprécier;

"Qu'on doit entendre par ligne flottante celle dont l'hameçon reste à la surface de l'eau sans être entraîné vers le fond de la rivière par un poids quelconque; que, dans l'espèce, la ligne saisie est garnie de deux plombs No 4 et ne peut être considérée comme ligne flottante, par ce motif que l'addition des deux plombs devait la faire plonger dans la partie inférieure de la rivière, qu'ainsi la ligne dont s'est servi Moriceau est une ligne prohibée...."

M. Moriceau interjeta appel et son défenseur, Me Nogent-Saint-Laurens, attaqua le jugement rendu.

"Le jugement, plaida-t-il en substance, a confondu la ligne volante avec la ligne flottante..... la ligne flottante a toujours plongé dans l'eau; s'il en était autrement on ne prendrait presque jamais aucun poisson, si ce n'est de trop petits qu'il est défendu de prendre....

"Le jugement assimile la *ligne flottante* à la *ligne dormante* ou ligne de fond qui est prohibée.

"Enfin, nous demandons à la Cour de déclarer *ligne flottante* une *ligne qui flotte*; il est impossible de formuler une demande plus simple et plus naïve....."

A la suite de cette plaidoirie, la Cour rendit un arrêt longuement motivé dont voici les principaux considérants:

"Considérant que, dans leur sens naturel, les mots de ligne flottante indiquent une ligne que le mouvement seul de l'eau rend mobile et fugitive et qu'il faut que le pêcheur ramène sans cesse à lui; tel qu'un usage a consacré cette interprétation;

"Qu'il suffit, pour que la ligne ne cesse pas d'être flottante, qu'elle soit constamment soumise au mouvement du flot et du courant de l'eau, et, par conséquent, que l'appât ne repose pas au fond et n'y reste pas immobile.

"Que la loi exige seulement que le pêcheur tienne à la main la canne destinée à rejeter la ligne en amont toutes les fois que le courant la fait flotter en aval à une trop grande distance; que décider qu'une ligne n'est flottante que lorsqu'elle ne flotte qu'à la superficie de l'eau par le seul poids de l'hameçon serait donner au sens restreint aux expressions de l'article 5 ci-dessus et rendre illusoire la permission de pêche à la ligne flottante résultant dudit article;

"Que, des lors, et par les motifs ci-dessus désignés, la prévention n'est pas établie.

"Met l'appellation et le jugement dont est appel à néant; décharge Moriceau des condamnations contre lui prononcées et..... condamne l'administration forestière..... etc."

Pour un bon procès ce fut un bon procès, car il mit fin aux mille et une vexations dont les pêcheurs à la ligne se trouvaient l'objet.

Cette jurisprudence est encore souveraine aujourd'hui et doit être présente à la mémoire de tous les disciples de saint Pierre; car ce jugement, dont nous avons donné que les extraits principaux, peut être considéré comme une sorte de catéchisme piscatorial.

Dans le département des Hautes-Alpes, non loin de Briançon, un guide fait remarquer à des excursionnistes un écho qui se répercute au delà de la frontière italienne.

—Prêtez attention, messieurs et dames, dit-il avec conviction, et vous entendrez comme l'écho au delà de la frontière, répète les mots avec l'accent italien!

Dans un grand restaurant:

—Maître d'hôtel, ce liquide est abominable!

—Ah! pas exemple! Monsieur, c'est ce qu'il y a de meilleur comme vin, retour de l'Inde!

—Retour de l'Inde, c'est possible, mais parti de Suresnes!

DÉSASTRE FINANCIER.—On mande, de Cagliari, à la *Gazette piémontaise*, que le tribunal de commerce de cette ville a déclaré la faillite du crédit agricole et industriel sarde. Le passif s'élève à plus de 19 millions de francs.

Cette faillite a jeté une grande consternation dans le monde commercial de l'île, et l'on s'attend à un grand nombre de faillites importantes.

Les médecins continuent à parler de la suggestion. On arriverait, paraît-il, grâce à l'hypnotisme, à faire les opérations chirurgicales les plus terribles sur un sujet endormi, et à lui ôter jusqu'au souvenir de l'opération.

Ce qui fait que le monsieur à qui on aurait coupé un bras pendant une séance, chercherait, au réveil, le membre absent, en murmurant:

—Oh! diable ai-je laissé mon bras gauche!

Pensées et maximes.

Recevoir les bienfaits de quelqu'un est une manière plus sûre de se l'attacher, que de l'obliger lui-même. Souvent la vue d'un bienfaiteur importune; celle d'un homme à qui l'on fait du bien est toujours agréable: on aime en lui son ouvrage.

JOUBERT.

Ni les victoires des jeux olympiques, ni celles que l'on remporte dans les batailles, ne rendent l'homme heureux. Les seules qui le rendent heureux, ce sont celles qu'il remporte sur lui-même. Les tentations et les épreuves sont des combats. Tu as été vaincu une fois, deux fois, plusieurs fois, combats encore. Si tu es enfin vainqueur, tu seras heureux toute ta vie, comme celui qui a toujours vaincu.

EPICTÈTE.

L'extrémité du mal est, en politique, à son période, quand ceux qui commencent ont perdu la honte, parce que c'est justement le moment où ceux qui obéissent ont perdu le respect. C'est alors qu'on sort de la léthargie, mais par des convulsions.

CARDINAL DE RETZ.

De quoi te plains-tu? La divinité t'a donné ce qu'elle avait de plus grand, de plus noble, de plus royal et de plus divin: le pouvoir de faire un bon usage de tes opinions et de trouver en toi-même tes véritables biens. Que veux-tu davantage? Sois donc content, remercie un si bon père, et ne cesse jamais de le prier.

EPICTÈTE.

Rien de plus certain que la mort et en même temps rien n'est plus incertain que le jour et l'heure où elle viendra pour nous. La grande folie des mondains, c'est de repousser bien loin l'idée de la mort et d'agir comme s'ils devaient vivre indéfiniment.

SAINT ANTOINE DE PADOUE.

Les enfants commandent par les larmes et, quand on ne les écoute pas, ils se font mal exprès.

STENDHAL.

J'aime les paysans; ils ne sont pas assez savants pour raisonner de travers.

MONTESQUIEU.

En ce bas monde, on ne fait rien sans adresse, prudence et circonspection. Il n'est pas d'œuvre humaine, le bonheur compris, qui puisse se passer de politique.

GUSTAVE DROZ.

Nous ne sentons le prix des biens dont nous jouissons que lorsque nous les avons perdus.

PLAUTE.

Celui qui désire est pauvre.

HORACE.

Pour exécuter de grandes choses, il faut vivre comme si on ne devait jamais mourir.

VAUVENARGUES.

Epouser une personne pour sa beauté, c'est agir comme celui qui achèterait une terre pour les roses qui y croissent. Encore celui-ci serait-il plus sensé, car les roses renaissent chaque année.

KOTZEBUE.

C'est dans les dangers que l'on apprend à connaître sa force.

GOETHE.

Dans l'histoire tout entière, on voit clairement que les circonstances sont essentielles au succès du génie. Le génie peut rarement les prévoir, plus rarement les préparer et les faire naître. Sa puissance et son mérite consistent à savoir les employer.

ANCILLON.

La vieillesse n'est pas triste parce que nous y perdons nos plaisirs, mais parce que nous y perdons nos espérances.

RICHTER.

Ose dire ce que tu oses faire.

THALÈS.

Soyez bon, vous plairez.

GRESSET.

Tant qu'on hait beaucoup, on aime encore un peu.

MME DESHOULIÈRES.

Fais en sorte de trouver quelque plaisir aux choses que tu ne peux éviter.

PERIANDRE.

J'éprouve toujours un certain malaise quand je vois les philosophes vouloir calculer et déterminer par avance la marche et les degrés du développement de l'humanité, et, s'appuyant sur les quelques données de notre toute petite histoire qui ne comprend encore que quelques milliers d'années, prétendre trouver des lois pour les millions d'années qui peuvent nous suivre.

HUMBOLDT.

Un serment est souvent un moyen de donner de la vraisemblance au mensonge.

RABENER.

Ils sont rares les hommes qui, à la force de penser, joignent la promptitude de l'action. La pensée grandit, mais elle paralyse: l'action anime, mais elle restreint.

GOTHE.

On se défend bien plus ardemment d'une faiblesse que d'un crime; une faiblesse rend ridicule; un crime rend odieux, simplement, et encore il se discute.

GUSTAVE DROZ.

Les hommes seraient bons, si on leur permettait d'être heureux; ils seraient heureux, s'ils ne voulaient le devenir aux dépens les uns des autres.

WIELAND.

Il y a des gens qui se croient fins et qui ne sont que faux.

ANCILLON.

C'est une ressource contre un danger pressant que de s'y précipiter.

TACITE.

Je tâche de posséder les choses du monde sans dépendre d'elles.

HORACE.

La prospérité réclame l'amitié fidèle, mais l'adversité l'exige.

SÉNÈQUE.

L'espérance crédule nous attache à la vie, en nous montrant chaque jour un lendemain plus heureux.

OVIDE

Aime le rivage; laisse aux autres la pleine mer.

HORACE.

La nature a mis le bonheur à la portée de tout le monde; il ne faut que savoir le choisir.

LUCRÈCE.

Quand on se porte bien, on donne facilement de bons conseils aux malades.

TÉRENCE.

La science ne sert guère qu'à nous donner une idée de l'étendue de notre ignorance.

LAMENNAIS.

Le découragement ressemble à des gelées d'avril; il fait avorter tous les fruits du talent.

ALLETZ.

Un mot de gentilhomme gascon devant lequel on parlait généalogie:

—Ma noblesse à moi est claire comme le jour. Elle se perd dans la nuit des temps.

LES MINISTRES DE LA GUERRE EN FRANCE, DEPUIS 1870.—Le général Ferron est le 17me des ministre qui se sont succédé, depuis 1870, à l'hôtel de la rue Saint-Dominique. En voici la série:

1. Général Le Flô, 3 septembre 1870, 9 mois, 1 jour.
2. de Cissey, (1re *fois*) 9 juin 1871, 1 an, 11 mois, 15 jours.
3. du Barrail, 20 mai 1873, 1 an, 2 jours.
4. de Cissey (2me *fois*), 22 mai 1875, 2 ans, 3 mois, 7 jours.
5. Berthaud, 15 avril 1876, 1 an, 3 mois, 5 jours.
6. de Rochebouët, 20 novembre 1877, 23 jours.
7. Borel, 13 décembre 1877, 1 an, 1 mois.
8. Gresley, 13 janvier 1879, 11 mois, 15 jours.
9. Farre, 28 décembre 1879, 1 an, 10 mois, 15 jours.
10. Campenon, (1re *fois*) 24 novembre 1881, 1 mois, 16 jours.
11. Billot, 30 janvier 1882, 1 an, 1 jour.
12. Thibaudin, 31 janvier 1882, 8 mois, 8 jours.
13. Campenon, (2me *fois*) 9 novembre 1883, 1 an, 2 mois, 4 jours.
14. Lewal, 3 janvier 1885, 3 mois, 3 jours.
15. Campenon, (3me *fois*) 6 avril 1885, 9 mois.
16. Boulanger, 7 janvier 1886, 1 an, 4 mois, 24 jours.
17. Ferron, 30 mai 1887.

DES PROPOSITIONS.—Parmi les propositions du *Journal amusant* à la commission de prévoyance contre l'incendie des théâtres, celles-ci sont proclamées éminemment efficaces:

Tous les étages des théâtres auront un balcon de secours, sur lequel les spectateurs devront se tenir pendant la pièce pour être absolument tranquilles.

La coupole de chaque théâtre sera munie de mongolfières qui, se gonflant à la moindre fumée, enlèveront les dessus de théâtre à la première alerte.

Les pompiers arroseront, toutes les heures l'orchestre pour prouver le parfait fonctionnement des pompes.

Les personnes dont la corpulence pourrait encombrer les couloirs seront sévèrement exclues.

Au ministère, à onze heures du matin, un chef de division demande un commis qui n'est pas encore arrivé au bureau.

—C'est scandaleux! s'écrie-t-il. Comment veut-on que les chefs soient zélés quand de petits employés leur donnent de pareils exemples!

SORTIE DIGNE ET PRUDENTE.—A propos de l'affaire Stoulili-Capoul, M. Emmanuel Arène raconte l'anecdote suivante dans la *République française*:

Je me souviens d'une histoire analogue qui s'est passée il y a une dizaine d'années à Marseille. Un critique musical du nom de Pinatel avait dit d'un baryton, dont le nom m'échappe, que ses *si bémols* n'étaient pas de premier choix. Ce Pinatel était un petit grimpelet, légèrement bossu; le baryton, un grand gaillard carré, musclé. Un soir, au théâtre, Pinatel était tranquillement assis dans son fauteuil; le baryton s'avança vers lui et, d'un air féroce, lui posa la question préliminaire:

—Vous êtes M. Pinatel?

—Du tout, monsieur, répondit l'autre: oh! pas du tout!

Et, confidentiellement, se penchant à l'oreille du baryton:

—Tenez, lui dit-il, le voilà, là, devant nous, à l'entrée.

Et il montrait du doigt un énorme voisin, grand, gros, formidable, terriblement moustachu.

—Vous en êtes sûr? dit le baryton.

—Oh! je crois bien, cher monsieur! Je ne connais que lui. Hier encore, il a eu une affaire avec un spectateur: il a failli l'assommer.

—Ah! très bien! grommela le chanteur.

Et il fit une superbe sortie, pleine de dignité en même temps que de prudence.

Engageante délibération du comité de prévoyance contre l'incendie des théâtres.

—Messieurs et chers collègues, voilà encore un sinistre qui nécessite quelques prescriptions nouvelles aux entrepreneurs de spectacles.

—Quel sinistre?

—L'incendie du Théâtre-Lafayette, qui a brûlé de fond en comble alors que, depuis trois heures il n'y avait rien d'allumé.

—Si les théâtres se mettent à prendre feu sans feu!.....

—Ce n'est plus que de la fatalité. A cela nous ne pouvons rien.

—Nous pouvons toujours donner des conseils pour la conservation personnelle.

—Il n'y a qu'une chose à conseiller en pareil cas: la présence d'esprit.

—Mieux encore: l'absence de corps.

Boulevard extérieur:

—Toi, il faut toujours que tu débines les camarades!

—C'est à cause de ce que j'ai dit sur Falempin que tu dis ça?

—Falempin en vaut un autre.

—Un autre quoi?..... Falempin n'est qu'un fripouillard.

—Possible qu'il ne soit que ça, mais il l'est joliment!

Un affreux vagabond comparaît devant le tribunal correctionnel d'une petite ville de province:

—Comment! s'écrie le président, vous arrivez ici avant hier par le train de midi, et à midi et quart vous trouvez déjà moyen de vous faire arrêter pour vol. Mais c'est affreux!

—Affreux, en effet, mon président, répliqua l'autre, froidement: j'ai pas même eu le temps de voir la ville.

Les domestiques.

—Qu'est-ce que ça, Joséphine. Vous perdez la tête. Un bidon d'huile dans mon cabinet de travail!

—Ah! monsieur, je vais vous dire. Ça tache tout dans ma cuisine!

L'un oncle fait de la morale à son coquin de neveu:

—On est venu me dire que tu avais encore perdu, l'avant-dernière nuit, deux cents louis au cercle. C'est insensé! Si tu veux tant jouer, ne peux-tu nous imiter, ta tante et moi, qui faisons chacque soir notre partie de piquet, sans risquer un sou?

—Jouer pour l'amour du jeu, alors? s'écria le neveu, indigné. Eh bien, mon oncle, vous êtes joliment plus vicieux que moi?

Un mot très fin de Gondinet, le vaudevilliste parisien.

Il parlait, l'autre jour, avec enthousiasme d'un volume d'impressions de voyage, récemment paru.

—Oui, dit quelqu'un, il y a de l'esprit, mais c'est un peu décousu.

—Que voulez-vous, riposta Gondinet, on ne peut demander à une malle d'être aussi bien rangée qu'une armoire.

LES MINISTRES DE LA GUERRE, EN FRANCE, DEPUIS 1870.—Le général Ferron est le 17me des ministre qui se sont succédé, depuis 1870, à l'hôtel de la rue Saint-Dominique. En voici la série:

1. Général Le Flô, 3 septembre 1870, 9 mois, 1 jour.
2. de Cissey, (1re *fois*) 9 juin 1871, 1 an, 11 mois, 15 jours.
3. du Barrail, 20 mai 1873, 1 an, 2 jours.
4. de Cissey (2me *fois*), 22 mai 1875, 2 ans, 3 mois, 7 jours.
5. Berthaud, 15 avril 1876, 1 an, 3 mois, 5 jours.
6. de Rochebouët, 20 novembre 1877, 23 jours.
7. Borel, 13 décembre 1877, 1 an, 1 mois.
8. Gresley, 13 janvier 1879, 11 mois, 15 jours.
9. Farre, 28 décembre 1879, 1 an, 10 mois, 15 jours.
10. Campenon, (1re *fois*) 24 novembre 1881, 1 mois, 16 jours.
11. Billot, 30 janvier 1882, 1 an, 1 jour.
12. Thibaudin, 31 janvier 1882, 8 mois, 8 jours.
13. Campenon, (2me *fois*) 9 novembre 1883, 1 an, 2 mois, 4 jours.
14. Lewal, 3 janvier 1885, 3 mois, 3 jours.
15. Campenon, (3me *fois*) 6 avril 1885, 9 mois.
16. Boulanger, 7 janvier 1886, 1 an, 4 mois, 24 jours.
17. Ferron, 30 mai 1887.

DES PROPOSITIONS.—Parmi les propositions du *Journal amusant* à la commission de prévoyance contre l'incendie des théâtres, celles-ci sont proclamées éminemment efficaces:

Tous les étages des théâtres auront un balcon de secours, sur lequel les spectateurs devront se tenir pendant la pièce pour être absolument tranquilles.

La coupole de chaque théâtre sera munie de mongolfières qui, se gonflant à la moindre fumée, enlèveront les dessus de théâtre à la première alerte.

Les pompiers arroseront, toutes les heures l'orchestre pour prouver le parfait fonctionnement des pompes.

Les personnes dont la corpulence pourrait encombrer les couloirs seront sévèrement exclues.

Au ministère, à onze heures du matin, un chef de division demande un commis qui n'est pas encore arrivé au bureau.

—C'est scandaleux! s'écrie-t-il. Comment veut-on que les chefs soient zélés quand de petits employés leur donnent de pareils exemples!

SORTIE DIGNE ET PRUDENTE.—A propos de l'affaire Stoulili-Capoul, M. Emmanuel Arène raconte l'anecdote suivante dans la *République française*:

Je me souviens d'une histoire analogue qui s'est passée il y a une dizaine d'années à Marseille. Un critique musical du nom de Pinatel avait dit d'un baryton, dont le nom m'échappe, que ses *si bémols* n'étaient pas de premier choix. Ce Pinatel était un petit grimpelet, légèrement bossu; le baryton, un grand gaillard carré, musclé. Un soir, au théâtre, Pinatel était tranquillement assis dans son fauteuil; le baryton s'avança vers lui et, d'un air féroce, lui posa la question préliminaire:

—Vous êtes M. Pinatel?

—Du tout, monsieur, répondit l'autre: oh! pas du tout!

Et, confidentiellement, se penchant à l'oreille du baryton:

—Tenez, lui dit-il, le voilà, là, devant nous, à l'entrée.

Et il montrait du doigt un énorme voisin, grand, gros, formidable, terriblement moustachu.

—Vous en êtes sûr? dit le baryton.

—Oh! je crois bien, cher monsieur! Je ne connais que lui. Hier encore, il a eu une affaire avec un spectateur: il a failli l'assommer.

—Ah! très bien! grommela le chanteur.

Et il fit une superbe sortie, pleine de dignité en même temps que de prudence.

Engageante délibération du comité de prévoyance contre l'incendie des théâtres.

—Messieurs et chers collègues, voilà encore un sinistre qui nécessite quelques prescriptions nouvelles aux entrepreneurs de spectacles.

—Quel sinistre?

—L'incendie du Théâtre-Lafayette, qui a brûlé de fond en comble alors que, depuis trois heures il n'y avait rien d'allumé.

—Si les théâtres se mettent à prendre feu sans feu!.....

—Ce n'est plus que de la fatalité. A cela nous ne pouvons rien.

—Nous pouvons toujours donner des conseils pour la conservation personnelle.

—Il n'y a qu'une chose à conseiller en pareil cas: la présence d'esprit.

—Mieux encore: l'absence de corps.

Boulevard extérieur:

—Toi, il faut toujours que tu débines les camarades!

—C'est à cause de ce que j'ai dit sur Falempin que tu dis ça?

—Falempin en vaut un autre.

—Un autre quoi?..... Falempin n'est qu'un fripouillard.

—Possible qu'il ne soit que ça, mais il l'est joliment!

Un affreux vagabond comparaît devant le tribunal correctionnel d'une petite ville de province:

—Comment! s'écrie le président, vous arrivez ici avant hier par le train de midi, et à midi et quart vous trouvez déjà moyen de vous faire arrêter pour vol. Mais c'est affreux!

—Affreux, en effet, mon président, répliqua l'autre, froidement: j'ai pas même eu le temps de voir la ville.

Les domestiques.

—Qu'est-ce que ça, Joséphine. Vous perdez la tête. Un bidon d'huile dans mon cabinet de travail!

—Ah! monsieur, je vais vous dire. Ça tache tout dans ma cuisine!

L'un oncle fait de la morale à son coquin de neveu:

—On est venu me dire que tu avais encore perdu, l'avant-dernière nuit, deux cents louis au cercle. C'est insensé! Si tu veux tant jouer, ne peux-tu nous imiter, ta tante et moi, qui faisons chacque soir notre partie de piquet, sans risquer un sou?

—Jouer pour l'amour du jeu, alors? s'écria le neveu, indigné. Eh bien, mon oncle, vous êtes joliment plus vicieux que moi?

Un mot très fin de Gondinet, le vaudevilliste parisien.

Il parlait, l'autre jour, avec enthousiasme d'un volume d'impressions de voyage, récemment paru.

—Oui, dit quelqu'un, il y a de l'esprit, mais c'est un peu décousu.

—Que voulez-vous, riposta Gondinet, on ne peut demander à une malle d'être aussi bien rangée qu'une armoire.

PIANOS
DE
PLEYEL
CHEZ
Louis Grunewald,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

La maison Grunewald a l'honneur de prévenir ses clients q